

LE PARADOXE DE LA COMPÉTITIVITÉ DE L'INDUSTRIE MINOTIÈRE ALGÉRIENNE... DES AVANTAGES COMPARATIFS CONTROVERSÉS

F. IZRI

Observatoire INRAA-Division Economie. Département Recherches & Développement. INRAA
02, Av. des Freres Oudek- BP n°200 Hassen Badi- El Harrach. Alger

RÉSUMÉ

Cet article a pour objet, l'évaluation de la compétitivité de l'industrie minotière algérienne. Bien plus que l'appréhension des niveaux de performances sectorielles internes, il est question ici d'apprécier les conséquences de la libéralisation du marché domestique sur la compétitivité de cette industrie, largement protégée et considérée comme stratégique de par le poids du produit « farine » dans le modèle de consommation nationale.

A partir des années 1990, l'industrie minotière essentiellement publique, connaît l'émergence et le développement du secteur privé. Comme conséquence directe, l'offre en farines a dépassé largement la demande nationale, mais continue cependant d'être caractérisée par une activité de traitement de matière première essentiellement importée. *L'industrie minotière Algérienne est-elle compétitive, pour le segment des farines ? Serait-elle capable de préserver et de développer son potentiel compétitif dans un marché ouvert à la concurrence étrangère ?*

Pour répondre à ces questions, l'article expose un modèle très simple d'analyse, qui permet de présenter les fondements théoriques du concept de compétitivité, et de déterminer au delà des avantages comparatifs dont dispose l'industrie nationale, l'écart de compétitivité par rapport aux industries de certains pays de l'Europe et du Maghreb.

Mots Clés : compétitivité, minoteries, avantages comparatifs, industrie minotière.

SUMMARY

This article, analyzes algerian milling industry competitiveness. The analysis here, extend traditional performances indicators, by appreciating the impact of domestic market liberalization on the industry future efficiency.

Since the beginning of the 1990, the industry has been experiencing a spectacular growth in process capacities, led mainly by the emergence and development of private sector. As a result, the capacities exceeded largely the national demand. Moreover, the industry growth has been built essentially on importation of wheat and its transformation and distribution on the local market. Is Algerian Milling industry competitive? Would it be able to preserve and develop its competitiveness potential in the open environment? To answer these questions, discussion includes a review of the literature that's specific to competitive concept, and a simple comparative analysis model with some of European and Maghreb milling industries, aim to examine more than comparatives advantages, the gap of competitiveness between Algerian industry and international ones.

Key Words : milling industry, competitiveness, comparative advantages.

INTRODUCTION

L'industrie minotière, notamment le segment des farines, se trouve au cœur des débats sur l'analyse de la dynamique agro-alimentaire de la filière céréales nationale, grâce à son importance dans le modèle de consommation Algérien, mais aussi à cause des risques que le développement surdimensionné des capacités de transformation installées, fait courir à la compétitivité générale. La poursuite de l'expansion des capacités de transformation des blés tendres en farines, lui ont permis d'augmenter rapidement l'offre en farines sur un marché national qui reste relativement stable, mais qui s'internationalise progressivement à mesure que les négociations avec l'Union européenne, et celles dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se concrétisent. *L'industrie minotière Algérienne est-elle compétitive, pour le segment des farines ? Comment les minoteries Algériennes peuvent-elles résister à la concurrence étrangère ?*

Ces questions qui animent les débats publics sur les conséquences de l'ouverture du marché national à la concurrence étrangère, reflètent des craintes somme toute légitimes qui méritent réflexion. C'est d'ailleurs dans cette perspective que l'étude SEFCA a été menée début des années 1990 par A. Bencharif, C. Chaulet, F. Chehat et autres, qui se sont interrogé sur le devenir de l'industrie céréalière face à l'arrivée de nouveaux acteurs (algériens,

maghrébins ou internationaux), ainsi que sur les règles du jeu qui pourraient permettre aux acteurs de mieux déployer leurs capacités¹. Comment un pays qui est incapable de produire plus efficacement que les économies étrangères, peut-il se risquer à ouvrir ses marchés ? Il est certes toujours tentant dans ce cas de préférer l'autarcie au libre échange, cependant le commerce international permet un réel élargissement des possibilités de consommation, de placement et de gains.

L'objectif du présent article est de répondre à l'ensemble de ces questions. Il s'appuie sur une démarche prospective, qui cherche à travers des comparaisons internationales, à déterminer au delà des avantages comparatifs disponibles, l'écart de compétitivité de l'industrie par rapport à la concurrence étrangère, et de définir un niveau de performance à atteindre en prévision de l'ouverture du marché national. L'article est structuré en deux parties. Dans la première partie, il présente quelques définitions de la compétitivité industrielle entant que concept et approche. Il propose ainsi les outils nécessaires à l'appréhension de nombreux débats contemporains de la compétitivité, notamment ceux attachés aux facteurs, stratégies et politiques. Dans la deuxième partie, il présente un modèle très simple de comparaison internationale, qui permet de présenter les indicateurs de comparaison, les chiffres clés de compétitivité et les principales implications pour l'industrie Algérienne.

1 A. Bencharif, C. Chaulet, F. Chehat, M. Kaci, Z. Sahli : « la filière blé en Algérie... le blé, la semoule et le pain ». Collection. Economie et développement. Karthala-Ciheam. Paris. 1996.

MATÉRIELS ET MÉTHODES

I.1. Le cadre théorique... la compétitivité, définition & facteurs déterminants

Nous n'avons pas l'intention de développer ici un raisonnement théorique détaillé sur le concept de compétitivité, somme toute inexistant. Nous souhaitons en revanche montrer sa pertinence pour l'approche de la dynamique de l'industrie minotière Algérienne largement extravertie pour ses « in put », et surdimensionnée dans un marché nationale complexe, faisant intervenir de multiples acteurs agissant autour du produit « farine ».

La compétitivité, dans son sens général peut être définie comme « la capacité des compagnies, des industries, des régions, des nations ou des régions supranationales de générer, tout en étant et en demeurant exposées à la concurrence internationale, des niveaux relativement élevés de revenu et d'emploi des facteurs sur une base durable ». ² Quatre principales dimensions se dégagent de cette définition : **Les coûts de production, les prix, les techniques et les structures du marché.** Il peut certes exister des liens entre elles, mais il n'empêche que ces quatre dimensions présentent des caractères spécifiques à même de façonner les politiques économiques et sociales ayant pour objectif d'améliorer la compétitivité internationale du pays.

En s'appuyant sur le modèle (Structure - Comportement - Performance) de F. M. Scherer, A. Bencharif et M. Padilla vont plus loin et abordent les rôles respectifs de l'Etat et du marché dans le façonnement du « contexte décisionnel ». Ils considèrent que le système économique est constitué d'un réseau interdépendant d'acteurs qui ont des objectifs différents (entreprises en concurrence, Etat, organisation...) ³ et que la performance ne peut être que d'ensemble, en avançant que la reconnaissance et l'étude des niveaux intermédiaires entre les unités de base et l'économie globale, sont nécessaires pour expliquer le fonctionnement et la dynamique du réel. ⁴

1. La compétitivité-coût (et/ou la compétitivité - prix)

Une industrie se trouve dans une situation de compétitivité-coût, ou de concurrence par les coûts, lorsqu'une baisse de ses coûts de revient, lui permet d'augmenter ses exportations et/ou de gagner des parts de marché. Elle est dite compétitive pour tel ou tel segment, si son coût de revient est inférieur au coût étranger, mais encore s'il lui permet d'imposer des prix plus faibles que ceux de la concurrence. En toute logique, c'est le coût total du bien qu'il faut comparer d'un pays à l'autre, cependant l'essentiel de la question de la compétitivité-coût tourne autour du coût du travail. ⁵

² Hatzichronoglou, 1996 in Isabelle Davy : Le paradoxe de la compétitivité en Europe. Quel rôle pour les alliances technologiques. L'Harmattan, 2004.

³ A. Bencharif ; M. Padilla : Approvisionnement alimentaire des villes. Concepts et méthodes d'analyse des filières et marchés. Options Méditerranéennes, Sér.B/n°132,2001. « Les filières et marchés du lait et dérivés en Méditerranée »

⁴ A. Bencharif ; M. Padilla : Approvisionnement alimentaire des villes. Concepts et méthodes d'analyse des filières et marchés. Options Méditerranéennes, Sér.B/n°132,2001. « Les filières et marchés du lait et dérivés en Méditerranée »

⁵ Les études portant sur la compétitivité coût s'intéressent principalement aux coûts salariaux, qui peuvent caractériser des différences beaucoup plus importantes d'un pays à l'autre par rapport à ceux d'achat des machines, ou des matières premières, pour lesquels existe un marché international où les prix sont plus ou moins homogènes.

C'est en ce sens que la compétitivité «coût», est reliée à la fois à la politique sociale, à la productivité, au progrès technique et à la modernisation, mais également au taux de change.

2. La compétitivité technologique

La concurrence s'effectue sur les marchés non seulement par les prix mais aussi par les produits, les techniques et les procédés technologiques. Cette forme de compétitivité est très difficile à évaluer,⁶ et renvoie globalement aux relations avec l'environnement, c'est-à-dire à la manière dont sont gérés les problèmes et les opportunités de modernisation, de commercialisation, de distribution et de flexibilité face aux contraintes de marchés (nouveau produit, nouveau procédé, nouvelle technologie, etc.). Elle est donc difficilement quantifiable, et se base sur l'efficacité du réseau constitué par les fournisseurs, les producteurs, les transformateurs, les chercheurs et les utilisateurs.

3. La compétitivité structurelle ou du marché

L'idée avancée à ce niveau, est que la compétitivité internationale d'un pays et/ou d'une industrie est influencée par la structure de son marché domestique, comparée à celle des marchés étrangers : marché monopolistique, oligopolistique, concurrentiel, etc. Il est fait référence par conséquent au degré de concentration de l'industrie, à la taille de ses firmes et à la structuration du marché (amont-aval). La dimension des économies nationales, et surtout

des firmes, est prise en compte par l'introduction des économies d'échelle.⁷ Le choix d'une structuration plus efficace requiert en fait, des politiques et des stratégies adaptées à une intégration organisationnelle de toute la chaîne de valeur.

4. Les politiques économiques et l'amélioration de la compétitivité-coût

Selon la théorie du commerce international, l'ouverture d'un pays sur l'étranger entraîne forcément sa spécialisation en faveur des activités pour lesquels il dispose d'un avantage comparatif, qui relève soit d'un écart technologique, soit des dotations en facteurs (capital et travail) et de leur rémunération relative.⁸ Or l'on constate que de par l'existence de marchés plus ou moins homogènes pour les matières et les technologies, seuls les coûts salariaux peuvent caractériser des différences cruciales en termes de coûts. Dans ces conditions, on peut considérer qu'en adoptant des politiques ayant pour effet de diminuer, même faiblement, les coûts absolus, on peut attribuer au secteur économique ciblé un avantage déterminant sur ses concurrents.

Au-delà du coût horaire de la main d'œuvre, la question principale qui se pose pour la compétitivité industrielle, est comment faire coïncider au plus près le nombre des heures de travail rémunérées avec celui des heures strictement nécessaires à la production, et donc d'éviter le « sous-emploi » de la main d'œuvre au sein des firmes. Ce problème relève à la fois de la gestion du personnel par les entreprises, mais aussi des

7 En d'autres termes, l'augmentation de la taille de la firme, de son échelle de production, permet de réduire le coût de production unitaire et le prix du bien fabriqué.

8 B. Nézeys. Les politiques de compétitivité. Op.cit.

dispositions légales concernant les licenciements, la durée légale du travail, le travail intérimaire et à durée déterminée. On admet aujourd'hui que pour être efficace, l'intervention des pouvoirs publics peut être multidimensionnelle, et doit se faire à un niveau « pré - concurrentiel ». Elle doit porter sur les structures économiques et sociales, sur les infrastructures matérielles, sur la recherche-développement et sur la formation des hommes, etc.

5. Les Politiques industrielles et la compétitivité technologique

Pour créer un avantage compétitif décisif pour une industrie, les aides publics doivent être concentrées sur certaines entreprises jugées viables, voire certaines activités qui peuvent jouer un rôle effectif d'entraînement pour toute l'industrie. Ce ci suppose des choix précis et pertinents, d'autant plus que les politiques de ce genre présentent toujours une grande rigidité.

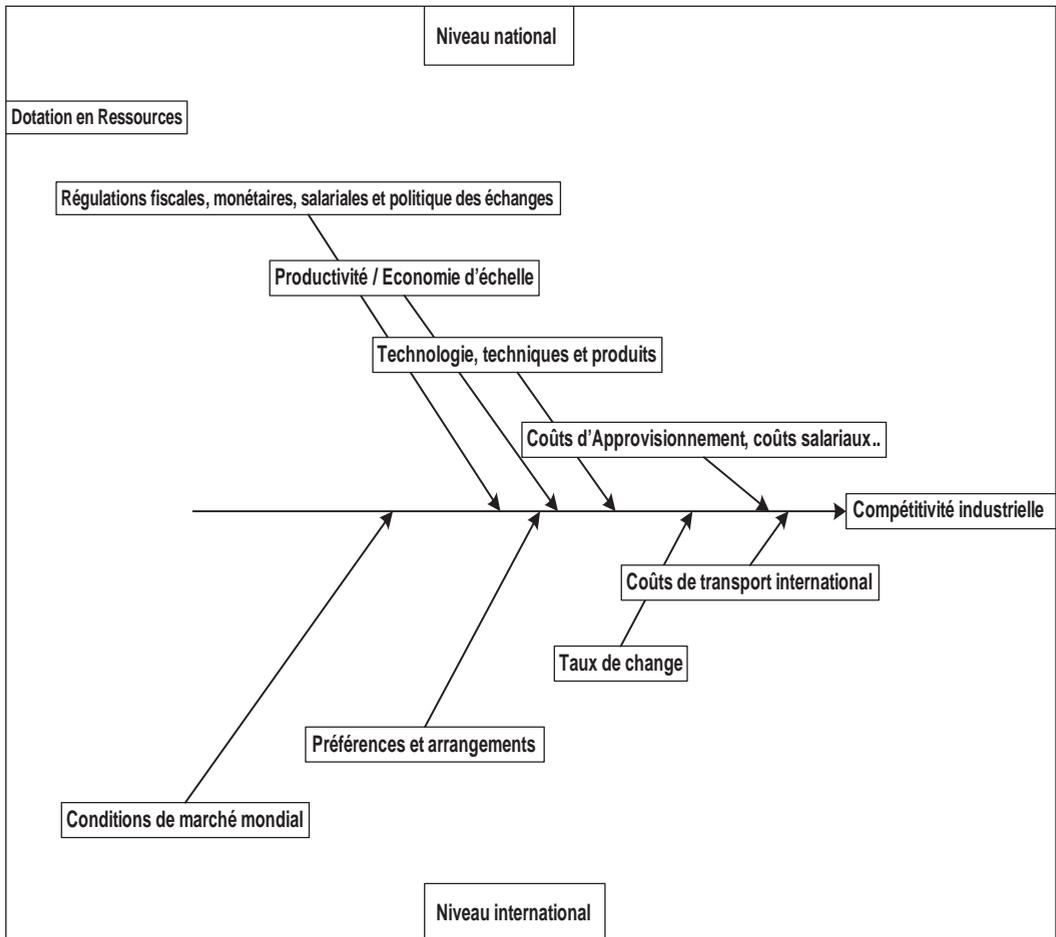


Figure 1 : Les déterminants de la compétitivité.

Une erreur initiale peut alors se perpétuer pendant des années, voir des décennies. Le terme « stratégique » ne peut cependant pas concerner des activités et/ou des entités en perte de vitesse, ou en voie de disparition naturelle, autrement dit celles qui exigent pour être à nouveau compétitives, que les conditions économiques et sociales se dégradent (forte baisse des salaires notamment..).

▪ La diffusion des techniques

Le niveau technologique d'une économie dépend en grande partie de la capacité des firmes à réaliser de la recherche, mais au-delà, de leur capacité à assimiler les nouvelles techniques et technologies qui apparaissent ailleurs. Bien plus que la capacité d'assimilation, la diffusion de nouvelles techniques, qu'elles apparaissent dans le pays ou à l'étranger, constitue également un facteur déterminant. Pour favoriser cette transmission, un certain nombre de conditions est nécessaire, notamment celles ayant trait aux niveaux d'éducation et des connaissances des individus, mais aussi celles liés aux ressources financières dont disposent les petites et moyennes entreprises pour participer activement au mouvement.⁹

▪ Les normes

L'établissement des normes répond à un triple objectif : Un objectif d'unification et d'uniformisation, un objectif de compatibilité, et enfin une garantie quand à la qualité du

produit. Dans le contexte actuel, la normalisation apparaît de plus en plus comme participant activement à la stratégie des firmes, et des nations sur les marchés internationaux. Elle constitue ainsi un instrument de pouvoir dans la mesure où elle assure une avancée aux firmes détentrices et une barrière à l'entrée du marché pour les entreprises non impliquées.

▪ Education et qualification de la main d'œuvre

L'intervention de l'Etat est ici davantage orientée vers les individus, que vers les entreprises elles mêmes. La notion de « capital humain », permet de relier « les capacités humaines » développées directement à l'effort productif, à l'augmentation de la production et à l'amélioration de la productivité.¹⁰ Toutefois, toute politique systématique qui s'inspire de la notion de « capital humain », risque d'insister sur les savoirs les plus immédiatement productifs, alors que rien ne garantit que ceux-ci soient les plus pertinents pour le développement à long terme de la compétitivité,¹¹ d'où l'importance du rôle de la recherche scientifique.

6. Les politiques commerciales et la compétitivité structurelle

L'intervention quasi directe de l'Etat sur les flux commerciaux, apparaît comme le prolongement normal de son intervention dans l'économie nationale : Deux types d'interventions sont observés.

9 Il ne s'agit pas de distribuer des aides comme si le secteur des PME était sinistré ou non viable, par lui-même, mais de leur permettre d'accéder plus facilement, avec les garanties nécessaires, à l'épargne pour financer leurs projets.

10 Cf. Alexis Jacquemin et Jean-François Marchipont : « De nouveaux enjeux pour la politique industrielle de la Communauté ». Revue d'Economie politique, Janvier-Février, P 87-88

11 B. Nézeys. Op.cit

▪ **Le protectionnisme défensif**, qui en plus du droit de douane, inclue tous les règlements administratifs, sanitaires et techniques (... etc). Il faut noter aussi, que si les droits de douanes protègent effectivement les firmes domestiques de la concurrence étrangère, ils ne favorisent cependant pas l'amélioration de leur compétitivité sur les marchés étrangers, et influent ainsi négativement leur développement.

▪ **Le protectionnisme offensif**, ou les politiques protectionnistes, peuvent prendre également une forme offensive ayant pour objectif final l'ouverture des marchés de certains pays étrangers. Parmi ces mesures, il faut noter les droits antidumping et les droits compensateurs, qui représentent des taxes frappant les biens importés en provenance de certains pays accusés de pratiquer des prix trop bas en comparaison du pays d'importation.¹²

L'Etat peut également envisager une intervention plus fine, en décidant d'aider tel ou tel secteur à développer sa production et ses exportations, indépendamment de tout protectionnisme.

I.2. Le cadre empirique de l'analyse... des avantages comparatifs contingentés

L'approche retenue pour la comparaison internationale de la compétitivité de l'industrie minotière Algérienne, est fondée sur la méthode de benchmarking.¹³ Cette méthode consiste à analyser les performances de l'industrie sur certains facteurs clés de succès, et à rechercher une base de comparaison internationale qui lui permettrait

d'améliorer sa compétitivité. Notre recherche pour la comparaison internationale, a concerné six industries choisies parmi les pays voisins, limitrophes et principaux partenaires de l'Algérie et leaders du secteur. Les pays sélectionnés sont le Maroc, la Tunisie, la France, l'Italie, l'Espagne et la Belgique. Nous avons procédé essentiellement à une recherche des données statistiques et des analyses qualitatives. Les variables d'étalonnage retenues sont la capacité, la taille des entreprises, les rendements, la productivité, les salaires et les prix. Les comparaisons internationales présentées ici concernent des structures et des modes de production très différents d'un pays à l'autre, mais néanmoins représentatifs des productions nationales de chaque pays. Bien que les techniques et les équipements diffèrent, ils permettent de produire des farines commercialement comparables.

RÉSULTATS ET DISCUSSION

II.1. La comparaison sectorielle ...des écarts significatifs

La comparaison des performances sectorielles de l'industrie par rapport à celles des pays de comparaison retenus est appréciée à travers la combinaison de plusieurs facteurs clés :

a. La taille des minoteries ; appréhendée à travers les capacités d'écrasement installées. Ce facteur est déterminant pour les possibilités d'économies d'échelles d'une industrie et de sa productivité.

¹² B. Nézeys. Op.cit

¹³ Shetty, Y.K. «Aiming High : Competitive Benchmarking for Superior Performance» Long Range Planning. Volume 26, n°01. 1996.

Tableau 1 : Tableau de benchmarking. Comparaison Sectorielles.

Rubriques	Algérie	Tunisie	Maroc	France	Italie	Espagne	Belgique
Nbre. Minoteries, dont	267	26	107	554	335	221	54
≥ 200 t/jour	30	26	0	249	330	188	50
≤ 200 t/jour	237	0	0	305	5	33	4
Taille moyenne (t/unité/an)	29 000	40 000	31 869	10 500	17 000	15 000	50 000
Trituration (10 ⁶ t/an)	3,8	1,04	3,41	5,84	6,14	3,4	2,78
Taux d'utilisation des capacités	44%	100%	100%	99%			
Taux d'extraction des farines	75%	77%	76,2%	77%	74%	75%	Env.78%
Productivité de la main d'œuvre (t/personne/an)	≥301	≥ 1000		≤1000	≤1000		
Part du blé importé dans les coûts	75%	60%	70%				
Valeur ajoutée/ Production	23%	11%		15%- 17%	15%- 17%	15%- 17%	13%

Source : Cahiers du CPI n° 21 - Ministère de l'Industrie. Direction de la Compétitivité. Revue Maroc Qualité n° 07. Trimestre. 4. 2005. Rapport de mission. « Appui stratégique du secteur des céréales transformées. Diveco. Septembre - Octobre 2011.

b. La production : La comparaison de la production est appréhendée à travers : les quantités annuelles moyennes des blés tendres triturées, les taux d'extraction de la farine, les taux d'utilisation des capacités et la productivité des industries.¹⁴

Les résultats de comparaisons synthétisés par le tableau de Benchmarking (n° 01), montrent que :

- L'industrie Algérienne, est concentrée sur des minoteries de petites tailles, qui concernent près de 89% de son potentiel productif, et impliquant des possibilités d'économies d'échelles et de gains de productivité très limitées.

- Malgré l'importance des capacités de trituration de blés tendres, l'industrie Algérienne, affiche un niveau de productivité assez bas en comparaison aux ratios équivalents au Maghreb et en Europe. Cette faiblesse trouve pour origine le maintien de l'emploi d'un secteur public pratiquement en arrêt, et le développement d'un secteur informel empêchant toute appréciation adéquate du segment.¹⁵ Le manque à gagner ainsi induit, peut être assimilé au coût de non fonctionnement. Cependant l'accroissement phénoménal que connaît le secteur informel constitue un réel danger pour la pérennité de l'industrie.

¹⁴ Est mesurée par le rapport entre la production et le nombre de travailleurs. Ce dernier est très difficile à déterminer. Cette difficulté provient de l'absence d'informations en ce qui concerne l'activité, mais également et surtout l'existence de moulins mixtes. Voir notre thèse « la compétitivité de l'industrie de transformation des céréales... segment des farines ». ENSA.2009.

¹⁵ Voir notre thèse. Op.cit.

▪ Le taux de valeur ajoutée est supérieur à celui enregistré par les industries des pays de comparaison. Toutefois cet écart peut être facilement résorbé avec l'élimination des effets des politiques de protection, et de subvention dont bénéficie le segment, de par son caractère stratégique. Autrement dit le « segment des farines » de l'industrie algérienne de transformation des céréales profite triplement des avantages que recèlent d'un coté un marché d'approvisionnement partiellement subventionné, d'un autre coté d'un marché d'importation protégé et enfin d'un marché domestique de

distribution libre (à l'exception du marché boulanger). En dernier, il y'a lieu d'observer que les coûts des postes de charges sont compétitifs (énergie, eau...).

II.2. La comparaison internationale des salaires...Un avantage coût appréciable

Nous nous intéressons ici à la comparaison du coût horaire de la main d'œuvre dans l'industrie. Faute d'information, nous nous sommes basés dans notre approche sur le salaire minimal légal pratiqué par l'industrie de chaque pays de comparaison, et son rapprochement avec la durée légale du travail (tableau 2).

Tableau 2 : La comparaison des salaires minimaux¹⁶.

Pays	Salaire minimal légal exprimé en euro	Durée légale de travail			Salaire minimal légal en euro/heure travaillée
		Heures/semaine	Heures/mois	Heures/an	
Algérie	120	40	160	1 760	0,75
France	1 254	35	140	1 540	8,96
Tunisie	140	48	192	2 112	0,73
	122	42	168	1 848	0,73
Maroc	180	44	176	1 936	1,02

Source : Élaboré à partir des données France - Maroc : Journal du net/Management./Tunisie : Colloque Sénat-Ubi-France sur la Tunisie. 24/06/04. Aux fins d'une homogénéisation de la base de comparaison, la durée de travail annuel est calculé sur la base d'un fonctionnement de 11 mois.

Tableau 3 : Le coût salarial minimal par personne et par tonne triturée.

Pays	Salaire min. légal en euro/heure travaillée	Productivité en t/personne/heure	Coût salarial euro/tonne (C.S.U)
Algérie	0,75	0,17	4,39
France	8,96	0,60	14,93
Tunis	0,73	0,47	1,54

¹⁶ Le salaire minimal légal en Algérie est fixé à 18 000 da a compter du 30 Septembre 2011, soit une revalorisation du salaire mais qui n'influence pas les conclusions dégagées de ce point.

En termes de durée hebdomadaire légale du travail, l'Algérie occupe la troisième position avant la France, et vient après la Tunisie et le Maroc qui sont caractérisés par des durées relativement plus importantes. Le rapprochement des deux paramètres étudiés, fait ressortir que pour une heure de travail, le salaire minimal légal est de 0,75€ en Algérie, 0,73€ en Tunisie, 1,02€ au Maroc et 8,96€ en France. Ce ci revient à dire que l'industrie dispose d'un avantage coût appréciable par rapport à ceux du Maroc et de la France.

En assimilant le salaire horaire minimal légal au coût horaire salarial, le rapprochement du salaire horaire minimal légal à la productivité annuelle par personne, renforce l'interprétation développée supra, puisqu'il fait ressortir que le coût salarial minimal par tonne de blé tendre triturée est de 4,39 € pour l'industrie Algérienne, 1,54 € pour l'industrie Tunisienne et de 14,93 € pour l'industrie Française. On peut avancer que le manque de productivité physique, constaté pour l'industrie Algérienne par rapport à l'industrie Française peut être compensé par la faiblesse relative des salaires. En effet autant la productivité que le coût salarial unitaire (C.S.U) de l'industrie Française font pratiquement 3 fois les indices de l'industrie Algérienne. Suivant le même raisonnement, il ressort que l'industrie Tunisienne est plus compétitive que l'industrie Algérienne, et caractérise un

rapport productivité/coût salarial minimal plus intéressant. Cependant garantir un niveau de productivité physique et un niveau de charges sur salaires imbattables est une chose, assurer la qualité du produit en est une autre.

II.3. Analyse comparative des prix ...Un avantage prix contestable

En dehors de l'aspect qualitatif qui doit être maîtrisé, les performances commerciales de l'industrie pour le segment des farines, sur le marché intérieur et éventuellement étranger dans le court terme, dépendent fortement des niveaux de prix pratiqués par rapport aux concurrents étrangers. L'indicateur le plus fréquemment utilisé pour mesurer cette compétitivité prix d'un pays, est le taux de change effectif réel (TCER).¹⁷ Nous proposons ici une version du TCER plus restreinte, c'est à dire centrée sur les prix et les échanges de la farine par rapport à un seul pays partenaire « La France »¹⁸. Les produits considérés ne sont pas des substituts parfaits, mais dans nos recherches nous avons ciblé les variétés de farines Françaises se rapprochant le plus de celles offertes sur le marché domestique Algérien. Les prix de vente considérés sont ceux pratiqués sur le marché consommateur, et incluent les taxes, les subventions, les coûts de transport et les marges de distribution. A priori et en exprimant le prix moyen d'un kilogramme de farine

17 Cet indicateur multilatéral permet de prendre en compte pour un pays donné, l'ensemble des variations des taux de change de la monnaie du pays vis-à-vis de ses pays partenaires, corrigées par les variations des prix domestiques du pays vis-à-vis de ses partenaires. L'indicateur est calculé suivant la formule : Taux de change réel = Taux de Change nominal x Rapport des niveaux de Prix.

18 L'absence de données ne nous a pas permis d'élargir cette analyse aux autres pays de comparaison. Toutefois l'opportunité de cette analyse est d'actualité dans la mesure, ou elle permet d'apprécier la compétitivité prix relative du « segment des farines » compte tenu le contexte macro-économique et politique ou elle se situe ; notamment la politique de subvention des prix de la matière première et de stimulation économiques.

Algérienne en euro (tableau 4), il ressort que ce prix est très faible par rapport au prix d'un kilogramme de farine Française. Cependant le calcul du taux de change réel pour la farine, permet d'obtenir « 0,11 Unités » de farine Algérienne contre « 1 Unité » de farine Française. Cela conduit à dire que la farine Algérienne est relativement plus chère que celle de la France (Coefficient de cherté : 8,94).

Ceci nous conduit à nous interroger sur les aptitudes économiques et commerciales effectives de l'industrie de transformation des céréales pour le «segment des farines», quand on sait d'une part que la qualité intrinsèque de la farine commercialisée en Algérie est loin d'obéir aux normes internationales, et que d'autre part les prix pratiqués sur le marché domestique sont garantis par des politiques économiques protectionnistes (voir point 2.1). Ce dernier facteur joue un rôle important sur la résorption des niveaux de coûts de revient, et sur la détermination des prix de l'offre sur le marché intérieur.

CONCLUSION

...Tendance du marché international, opportunités et menaces

L'application d'une approche comparative internationale pour l'étude de la compétitivité de l'industrie Algérienne de transformation des céréales « segment des farines », amène tout d'abord à résoudre deux imperfections aux indicateurs utilisés, à savoir, la non-homogénéisation des unités de mesure et du contexte économique, et le caractère statique de la notion des capacités de trituration. Le développement empirique d'un indicateur supplémentaire sur les salaires présenté supra, a permis de lever les deux imperfections citées ci-dessus et de confirmer les appréciations déjà avancées.

L'agrégation de l'ensemble des indicateurs retenus, a permis de comparer les performances sectorielles de l'industrie, selon une matrice de trois éléments : le classement des capacités, la taille et la productivité des différentes industries, le classe-

Tableau 4 : Comparaison des prix ventes consommateurs.

Rubriques	U.M	Algérie		France en Euro	TCER de cherté
		en DA	en Euro		
Farine 01 kg	01 kg	33,72	0,36	4,00	11,19
Farine 05 kg	01 kg	29,00	0,31	3,22	10,47
Farine 10 kg	01 kg	27,00	0,29	2,19	7,64
Farine 25 kg	01 kg	22,00	0,23	1,59	6,81
Farine 50 kg	01 kg	21,00	0,22	1,59	7,14
DA/ €	94,3				
DA/\$	87,2				
Prix moyens		26,54	0,28	2,52	8,94

*Source : Prix de Ventes Algeriens ; Résultats Enquêtes 2006. Prix de Ventes Français.
Site internet : Web.marchand.com*

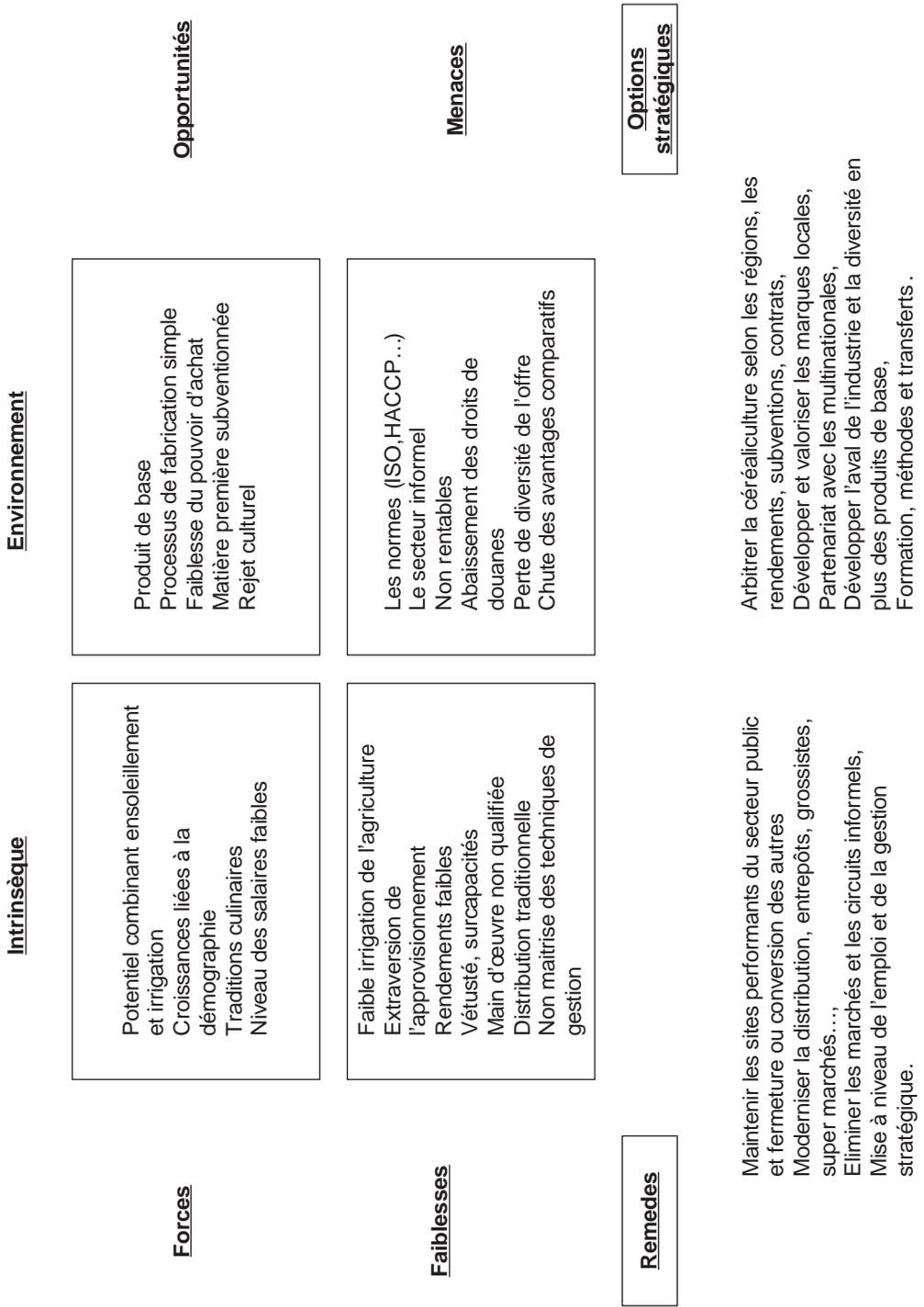
ment des niveaux du salaire minimum légal, et le rapprochement des niveaux des prix corrigés du taux de change réel. Faute d'informations, ce dernier indicateur est calculé uniquement pour la France. L'application de cette matrice, a permis de faire sortir que l'industrie Algérienne est concentrée sur de petits moulins avec des possibilités d'économies d'échelles limitées, et des niveaux apparents de productivité relativement faibles. Elle fait également sortir que l'avantage comparatif sur les coûts salariaux détenus par rapport à l'industrie Française, peut compenser l'écart négatif de productivité observé. Cependant si la compétitivité-coût de l'industrie Algérienne paraît absolue par rapport à celle de la France, l'extraversion de l'approvisionnement pour la matière première, liée à de fortes fluctuations des cours mondiaux rend son avantage précaire. Au plan international et précisément pour le pourtour méditerranéen, il convient de noter la persistance de l'excédent des capacités dans les pays de la rive du nord (Espagne, France, Italie), et ce malgré les opérations de fermeture de moulins, menées notamment par la France, avec le soutien de l'Union Européenne. Ces surcapacités constituent une menace pour l'industrie nationale, particulièrement après le démantèlement tarifaire. A la lumière des développements précédents, il ressort que le segment des farines recèle des avantages comparatifs certains sur la plupart des coûts unitaires absolus mais pas sur les intrants ni sur la contribution aux profits. Il faut par ailleurs souligner l'absence dans les « us » de gestion de l'industrie, de politiques marketing, de différenciation, d'organisation et/ou stratégiques sous tendant

la construction et/ou la confortation de facteurs structurels de compétitivité.

Cette situation est d'autant plus préoccupante pour le devenir de l'industrie, quand on sait que malgré les politiques de réformes et de soutiens mises en œuvre, le produit « farine » algérien est relativement plus chère que celui de la France. De nombreux problèmes de restructuration persistent et les politiques de réformes économiques enregistrent des lenteurs dans leur mise en œuvre, notamment celles ayant trait à la privatisation des entreprises publiques, à la modernisation et la mise à niveau des infrastructures économiques, à l'application des textes réglementaires et législatives et à l'adaptation du système bancaire et financier¹⁹. Enfin, il faut dire que les réformes économiques, n'ont pas comme escompté, poussé au développement de la compétitivité de l'industrie de transformation des céréales, par l'introduction des règles de gestion plus dynamiques, le maintien d'entités viables et l'élimination des unités moins performantes. Au contraire, elles ont permis l'émergence d'un secteur privé atomisé à côté d'un secteur public croulant sous le poids de l'endettement et des charges d'exploitation. Une structuration qui n'assure guère la création de richesse, ni la régénération de nouvelles dynamiques pour la continuité de la concurrence et le développement de l'industrie. Le « segment des farines » de l'industrie meunière connaît une crise structurelle profonde, qui se manifeste par une sous utilisation chronique des investissements réalisés, pénalisant les niveaux de rentabilité et par voie de conséquence ceux de compétitivité.

19 « La politique de réforme mis en œuvre a touché l'ensemble des sphères de l'environnement de l'industrie : refonte du système financier, administratif, concurrentiel, fiscal, douanier et structure... Malgré la multiplicité des lois et textes promulgués, des progrès insuffisants ont été enregistrés dans les réformes économiques. » in C.N.E.S : Rapport de Conjoncture.

Figure 2 : Comparaison des Prix Ventes Consommateurs.



Références bibliographiques

Livres, ouvrages & études

A. Bencharif., C. Chaulet., F. Chehat., M. Kaci., Z. Sahli., 1996. La filière Blé en Algérie...le blé, la semoule et le pain. Collection. Economie et développement. KARTHALA-CIHEAM.

Rapport Mission. « Appui Stratégique du secteur des céréales transformées ». Programme d'Appui à la Diversification de l'Economie en Algérie (DIVECO1). Programme dirigé par F. Chehat. U.E/Algérie. Septembre-Octobre 2011. INRA. Algérie.

A. Bienaymé., 1982. Entreprise, Marchés, Etat. Collection Economie d'aujourd'hui. Edition PUF. Paris.

A. Chandler., 1989. Stratégie et structure de l'entreprise. Paris, Editions d'organisation.

A. Lamiri., 1993. Gérer l'entreprise en économie de marché. Prestcom Editions. Rouiba. Algérie.

A. Chevallier., D. Ünal-Kesenci., 2001. La productivité des industries méditerranéennes. CEPII. N° 16 décembre.

Alexis Jacquemin., Jean-François Marchipont., 2006. De nouveaux enjeux pour la politique industrielle de la Communauté. Revue d'Economie politique, Janvier-Fevrier.

A. Jacquemin., H. Tulkens., P. Mercier., 2006. Fondements de l'Economie. Analyse Microéconomique & Analyse Monétaire. Pages Bleues. De Boeck Université.

A. Roudjia., 2007. La gestion des entreprises et des compétences à l'heure de la mondialisation. Edité par le quotidien El Watan N° 5107/5108. Août.

A. Mebtoul.,.....L'Algérie face au déficit de la mondialisation ».O.P.U. Alger.

Bachta M.S., Ghersi, G., 2004. Agriculture et alimentation en Méditerranée, CIHEAM, IRESA, KARTHALA, France.

B. Hickman., 1992. International Productivity and competitiveness. Oxford University Press, New York.

B. Nezeys., 1993., 1994. La compétitivité internationale. Les politiques de compétitivité. Economica.

C. Couharde., J. Mazier., 1999. Les fondements macroéconomiques de la compétitivité. Collection Economie Internationale. CEPII, N° 79 3^{ème} Trimestre.

CIHEAM., 2000. Le futur des échanges agroalimentaire dans le bassin méditerranéen : les enjeux de la mondialisation et les défis de la compétitivité. Cahiers.Option Méditerranéennes. Vol. 57

CIHEAM., 1995. Les agricultures Maghrébines à l'aube de l'an 2000. Option méditerranéennes Serie B/N° 14.

- C.N.E.S., 2004. Rapports sur la Conjoncture économique et sociale 1^{er} et 2^{ème} semestres.
- C.N.E.S., 2002. Rapport, pour une politique de développement en Algérie.
- Cabinet Tiers Consults., 2004. L'Agroalimentaire. Collection Etudes Sectorielles Algérie.
- D. Begg., S. Fischer., R. Dornbusch., 2002. Microéconomie. Campus. Dunod.
- F. Lerin., L. Tubiana., 2006. Marché mondial et marché méditerranéen des céréales. Agreste-Conjoncture. Novembre. CIHEAM-Options Méditerranéennes
- G.N.Mankiw., 2003. Macroéconomie. 3^{ème} édition. Economiques prémisses. Nouveaux horizons. De boeck. Université.
- I. Davy., 2004. Le paradoxe de la compétitivité en Europe .Quel rôle pour les alliances technologiques. L'Harmattan.
- J. Adda., 1997. La mondialisation de l'économie. T.1 Genèse, T.2 Problèmes. Collection Repères. Editions la découverte. Paris.
- J.L. Boulot., J.P. Créta., J. Jolivet., S. Koskas., 1986. L'analyse financière. Techniques & pratiques des Affaires. Publi-Union Editions. Michel Weulersse.
- P. Krugman., M. Obstfeld., 1992. Economie Internationale. De Boeck University.
- G. Lafay., 1994. La mesure des avantages comparatifs révélés. Economica.
- M. Debonneuil., L. Fontagne., 2003. Compétitivité. Rapport du Conseil d'Analyse Economique (CAE), N° 40. France.
- N. Mulder., A. Vialou., B. David., M. Rodriguez., M. Castillo., 2004. La compétitivité de l'agriculture et des industries agroalimentaires dans le Mercosur et l'Union européenne dans une perspective de libéralisation commerciale. CEPIL. N° 19. Novembre.
- N.M. Bouzidi., 1998. 5 Essais sur l'ouverture de l'économie algérienne. ENAG Editions.
- N. Terfaya., 2004. La démarche qualité dans l'entreprise et analyse des risques. Editions Houma.
- R. Amit., P.J.H Schoemaker., 1993. Strategic assets and organizational rent. Strategic Management Journal, 14.
- Strategor du groupe HEC du Jouy- en-Josas., 2000. Politique Générale de l'entreprise. 3^{ème} édition. Dunod.
- Y.K Shetty., 1996. Aiming high : Competitive benchmarking for superior performance. Long Range Planning . Volume 26. N° 01.

Articles, Revues & Magazines

- Agroligne., 2000. L'après pétrole. Afrique-OMC, un combat douteux/La commission canadienne des Blés se positionne. N° 02 Mars.
- Agroligne., 2000. Perspectives Agricoles 2000-2005. N° 05 Juin.

- Agroligne., 2001. OGM, fièvre aphteuse et le monde des céréales. N° 13 Mars.
- Agroligne., 2003. Concentration du capital dans le système agroalimentaire mondial. Algérie, le secteur agroalimentaire. N° 28 Avril-Mai.
- Agroligne., 2003. Le modèle de consommation méditerranéen . N° 29 Juin-Juillet.
- Agroligne., 2003. Politique Agricole Commune. N° 30 Octobre-Novembre.
- Banque de France., 2006. Colloque international de la Banque de France. Productivité, Compétitivité et Globalisation. Paris. Novembre 2005. Bulletin N° 145. Janvier.
- Eco Mitidja. La revue du club des entrepreneurs et industriels de la Mitidja (CEIMI), 2003. Marché informel, l'entreprise algérienne en danger. N° 13 Septembre-Octobre.
- Forum Euro méditerranéen des instituts économiques (FEMISE), 2006. Rapport de FEMISE 2006 sur le partenariat Euro méditerranéen. Septembre.
- Les cahiers du CEPI., 2003. Etude de positionnement stratégique de la branche (Minoterie-Semoulerie) en Tunisie. N° 21.
- H. Nahla., 1999. Changements et compétitivité. Article ENSEM Tribune - N° 6 Juin.
- INPED Boumerdes., 2001. Gestion et entreprise. Publication Trimestrielle. N° 16-17. Juillet-Octobre.
- INPED Boumerdes., 2002. Gestion et entreprise. Publication Trimestrielle. N° 18-19. Janvier-Avril.
- INPED Boumerdes., 2002. Gestion et entreprise. Publication Trimestrielle. N° 20-21. Juillet-Octobre.
- INPED Boumerdes., 2004. Gestion et entreprise. Publication Trimestrielle. N° 24-25. Janvier-Avril.
- Mutation., 2002. La production céréalière : Clé de l'indépendance. N° 31. Mars. Mise à niveau des entreprises. Publications trimestrielles éditées par la chambre de commerce et d'industrie (CACI), N° 34 Mars.
- OCDE. Observateur., 2002. L'intégration par le marché. Les échanges comme moyen d'intégration régionale entre les pays arabes et les pays européens de la Méditerranée. Mars.
- OCDE. Observateur., 2004. À chacun sa méthode ! Culture de gouvernance et développement : Un autre regard sur la gouvernance d'entreprise. N° 245 Novembre 2004.
- O.N.S., 2005. Les Statistiques de l'Agriculture et de la Pêche : Rétrospectives 1989-2001. N° 119. Alger. Octobre. Rétrospective des comptes économiques de 1963 à 2004. N° 125. Alger. Octobre. Evolution des échanges de marchandises. De 1962 à 2004 .Série E. N° 114. Alger Octobre.
- Options Méditerranéennes., 2001. Les filières et marchés du lait et dérivés en méditerranée. Série B. N° 132.

PME magazine d'Algérie., 2004. Les industries agroalimentaires en Algérie. Magazine mensuelle. N° 16 Janvier-Fevrier.

Sources Internet

Agriculture et Agroalimentaire. Canada., 2004. Information sur les marchés Moyen-Orient et Afrique du Nord. Algérie, profil du secteur agroalimentaire. Aperçu Statistique. Juillet. <http://www.agr.gc>

L'annuaire du commerce en ligne., Les prix de ventes de la farine en France par type de conditionnement et par catégorie de clients. <http://webmarchand.com>

Bases de données Algérie : ONS . <http://www.ons.dz> ; CNIS. <http://www.cnis.dz> ; la douane. <http://www.douane.gov.dz> ; le ministère du commerce. <http://www.min-commerce.gov.dz> ; le ministère de l'industrie. <http://www.miralgeria.org> ; le ministère de l'agriculture. <http://www.minagri-algeria.org> ; le ministère de la PME/PMI. <http://www.pmepmi.dz.com> ; le journal officiel. <http://www.joradp.dz> ;

La base de données de l'organisation des Nations Unis pour l'Alimentation et l'Agriculture F.A.O. <http://www.fao.org>

Bank Al-Maghrib. Maroc., 2006. Note mensuelle de conjoncture .Juin. <http://www.bkam.ma>

CPII. La base de comparaison internationale des niveaux de prix et de productivité industrielle du Centre d'Etudes

Prospectives et d'Informations Internationales. <http://www.cepii.fr>

La Chambre Française de Commerce et d'industrie en Algérie. <http://www.cfcia.org>

K. Benmouffok., 2006. L'évolution de l'emploi en Algérie, quelles tendances. Global Policy Network Décembre. <http://www.gpn.org>

Maroc Qualité., 2005. Revue trimestrielle éditée par l'Union Marocaine pour la Qualité (Umaq). N° 07 Trimestre 04. <http://www.umaq.org.ma>

Méthodes d'analyse et de calcul des indices de prix et de compétitivité. <http://www.INSEE.fr>

L'office national français interprofessionnel des grandes cultures - ONIGC. <http://www.onigc.fr>

Le système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements français - SIRÈNE (INSEE). <http://www.INSEE.fr>

Vie - publique. fr., 2006. Compétitivité : l'impact des normes internationales. Article paru le 02 Octobre sur le site proposé par la documentation française. <http://www.vie-publique.fr>